

ACDI

d'un ton solennel du taux de rotation au travail de certains groupes d'employés de l'Agence, du bas moral de certains autres, et d'une étude de spécialistes en gestion faite par une firme canadienne sur ce même sujet.

Cela serait parfait comme analyse du comportement de personnel, incluant la Chambre, pour un mois de février. Tout directeur de personnel canadien connaît les effets psychologiques de la fin de l'hiver sur les individus. C'est peut-être d'ailleurs la raison du «filibuster» apparent en ce qui a trait au bill C-49.

M. Wagner: On voit bien que c'est l'année de la femme!

Mlle Bégin: Mais ayant vécu comme toute autre personne qui connaît un peu l'administration du personnel ce que sont les problèmes de rotation de travail, je ne vois pas ce qui peut y avoir d'affolant dans les taux qui ont été recueillis pour l'Agence, par rapport à ces mêmes catégories d'employés dans la Fonction publique.

Si l'honorable député avait la politesse d'écouter, peut-être avec courtoisie, puisqu'il a découvert que c'est l'année internationale de la femme, je pense que ce serait fort apprécié de celle qui essaie de parler.

Le taux de *separation*, pour utiliser le concept anglais d'analyse du personnel, des employés du groupe des cadres qui étaient censés être au cœur du scandale imputé à l'Agence est plus bas dans l'Agence que le taux pour la même catégorie d'employés dans l'ensemble de la Fonction publique du Canada; c'est-à-dire 5.6 p. 100 et 7.9 p. 100 respectivement, pour l'année fiscale 1973-1974.

Quant à ce qu'on appelle la catégorie d'employés de soutien, qui est la masse des employés, en nombre absolu, elle est légèrement plus élevée pour l'Agence. Elle s'élève à 14.4 p. 100 contre 12.6 p. 100 pour la même année pour l'ensemble de la Fonction publique du Canada.

On sait très bien que le personnel qui occupe des catégories d'emplois du bas de l'échelle occupationnelle ont toujours un taux de rotation beaucoup plus élevé. Ayant fait moi-même des travaux dans ce domaine-là, je ne trouve rien d'affolant dans ces chiffres, qui somme toute sont moyens pour les entreprises d'un peu partout.

J'ajouterais que je ne me scandalise pas du fait qu'il y ait un taux de rotation éventuellement plus élevé dans l'Agence, et je suis prête à avancer l'hypothèse que cette constatation serait un signe de bonne santé. Le personnel qui s'intéresse aux problèmes du développement international est d'habitude composé de jeunes, et il faut peut-être être resté jeune de cœur pour les comprendre.

Quand on vérifie avec les gens qui sont dans le secteur du «management» de secours ou de l'aide internationale à long terme, on voit que ces jeunes se promènent de projet en projet et sont peut-être empruntés à l'Agence par d'autres mouvements comme ceux que j'ai nommés, soit SUCO, OXFAM, Jeunesse Canada-Monde, pour n'en nommer que quelques-uns, quitte à un autre moment de leur vie, après un nombre restreint d'années passées dans ce champ particulièrement dévorant de l'activité humaine, parce qu'il engage toute la personne au service de la tâche que l'on fait, quitte dis-je à quitter ce domaine direct de l'aide pour aller dans des champs connexes que l'on peut appeler communautaire ou social.

Je termine sur cela, monsieur le président. Je pense qu'il est assez grave de voir qu'on n'attaque pas, alors qu'on en a toutes les occasions, les plus récents problèmes posés à une agence de développement international comme celle que nous étudions ce soir, et qui sont le reflet de l'évolution des gouvernements de ces pays avec lesquels nous

essayons de coopérer. Je ne mentionnerai qu'un de ces problèmes dont on entend beaucoup parler quand on est délégué à l'ONU, par exemple, ou dans toute autre conférence internationale semblable, je veux dire celui de l'urgence d'un transfert réel des connaissances technologiques.

Je pense que si nous abordions, ne serait-ce que ce problème-là, ou celui de l'efficacité réelle de l'aide économique que nous donnons pour répondre à la nouvelle demande que font les pays pour un commerce avec nous, et apprendre comment commercer internationalement, nous aurons peut-être beaucoup plus fait pour l'aide étrangère du Canada.

[Traduction]

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, le Parlement doit scruter à fond l'aide étrangère canadienne pour deux raisons surtout. D'abord, la qualité de l'activité de l'Agence canadienne de développement international a été mise en question; ensuite, à cause de la situation mondiale, les pays industrialisés doivent reviser leurs conceptions et remplacer les programmes d'assistance par des réformes structurelles de l'aide et du système monétaires internationaux. La motion à l'étude ce soir a été rédigée avec grand soin, dans le but de susciter un débat constructif qui fasse ressortir les aspects très sérieux de la question.

Ayant écouté très attentivement le discours fait par le ministre cet après-midi, je l'ai trouvé faible. J'espérais de lui un discours qui élève et instruit non seulement les députés, mais la population tout entière. Il faut former l'opinion publique chez nous, afin d'élargir l'aide étrangère sur le plan non seulement des budgets mais aussi des accords cadres, afin que les pays en voie de développement puissent conclure des accords commerciaux et monétaires plus réalistes. Tel est le message qui se dégage des séries de conférences tenues par les Nations Unies l'an dernier.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, nous a dit que le faisceau de problèmes qui a fait naître une crise mondiale est constitué par ceux de l'alimentation, de l'explosion démographique, de la pauvreté des masses, de l'épuisement de l'énergie, des ressources et des capitaux. Tous ces problèmes sont liés, et leur solution exige une approche globale et unifiée.

J'avais espéré que le ministre profite de ce débat pour faire connaître à la Chambre les projets—même s'ils ne sont pas au point—formés par le gouvernement canadien pour répondre aux nécessités de cette phase très critique de l'histoire mondiale. Lorsqu'il rédigera ses mémoires, j'espère qu'il ne prendra pas la peine d'y faire figurer le discours de cet après-midi. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux.

Ce qu'il a fait cet après-midi, c'est adresser une rebuffade publique à l'opposition, qui ne cherchait pas des arguties ou une bataille sur l'ACDI, mais la possibilité d'examiner son évolution. Monsieur l'Orateur, un tel examen s'impose. Le ministre n'a pas fait œuvre utile en écartant de la main les arguments si bien développés par le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner). Il ne nous a pas réagi de façon satisfaisante. S'il avait voulu nous donner l'occasion d'étudier le besoin d'une politique plus vaste, il aurait convenu de renvoyer le rapport annuel de l'ACDI au comité des affaires extérieures et de la défense nationale. Ainsi, nous aurions pu participer à l'élaboration d'une politique canadienne valable, adaptée à la situation internationale. Nous aurions pu ainsi...